

## Aide à l'accès à la formation d'enseignant

Pourquoi cette aide: pour répondre au besoin des clubs de trouver des enseignants.

Quelle somme le Comité alloue-t-il à cette aide? Le Comité a un budget de 1 000 euros par année civile, pour la formation de nouveaux enseignants (aide élargie cette année étant donnée le besoin de professeurs).

Qui a le droit à cette aide? Toute personne licenciée dans un club Jurassien entrant en formation d'enseignant, dans la mesure où celle-ci respecte les conditions établies par la Ligue BFC.

Qui décide de l'attribution de cette aide? Le bureau du Comité, sur avis du Conseiller Technique Fédéral du Jura.

Qui décide du montant? Le bureau du Comité.

Quand les dossiers de demandes d'aide doivent-ils être retournés au Comité? Les dossiers devront être retournés au Comité avant le 15 décembre 2022.

Quand sait-on si la demande d'aide est acceptée? Entre le 15 et 20 décembre 2022.

Quelle contrepartie pour le Comité: en contre partie de cette aide, le Comité demandera aux bénéficiaires de cette aide, de participer gratuitement à l'encadrement d'un stage sportif. Il s'agira d'une journée pour un CFEB ( qui sera demandée avant la date de l'examen), d'un ou deux stages pour un CQP, BPJEPS et DEJEPS, en fonction de l'aide accordée. En cas de non respect de cette close, le Comité sera en droit de demander la restitution de cette aide, ou de ne pas l'accorder.

### Grille des aides en fonction de la formation suivie

Diplôme	CFEB initial	CQP	BPJEPS/DEJEPS
Coût de la formation en ligue BFC	300 euros	1850 euros	7200 euros/8000 euros
Prise en charge par CD39	100 euros maximum	400 euros maximum	800 euros maximum
Nombre de versements	1	2	2
Quand	100% après examen	50% au début-50% en fin	50% au début-50% en fin

# Dossier de demande d'aide à l'accès à la formation d'enseignant

## Partie à remplir par le demandeur::

Nom:

Prénom:

Adresse postale:

Adresse mail:

Numéro de Téléphone:

Club:

Numéro de licence:

Formation à suivre (rayer les mentions inutiles): CFEB initial, CQP, BPJEPS, DEJEPS

**Signature du demandeur** (acceptant la condition citée dans le paragraphe "Quelle contrepartie pour le Comité") :

**Nom et signature du Président du club:**

## Partie à remplir par le Comité:

Avis du Comité du Jura de Judo:

Montant de l'aide: €

**Signature du Président**

ARBÉY Maxime

**Signature du CTF**

RAT Emmanuel